



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM DYNAMIC

(Code ISIN : FR0007025184)

Ce fonds est géré par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Ce fonds est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement :

Le fonds « **ALM DYNAMIC** » est un fonds multi-actifs (actions, obligations et monétaires). Il a pour objectif de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indicateur de référence composite suivant calculé coupons et dividendes réinvestis :

- 40% MSCI World, mesurant la performance des marchés boursiers des pays économiquement développés.
- 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, représentatif des emprunts obligataires à taux fixe émis par les états et les émetteurs des secteurs publics et privés ;
- 20% CAC 40, indice actions représentatif des 40 principaux titres négociés sur la Bourse de Paris.
- 10% €STR Capitalisé Jour, indice calculé sur la base des taux €STR correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro.

La stratégie d'investissement du fonds est discrétionnaire. Cette stratégie est mise en œuvre dans le respect des limites de la réglementation en vigueur, des instruments financiers décrits ci-après, des conditions de marché et des opportunités de diversification du portefeuille.

Les investissements du fonds sont réalisés jusqu'à 100% en OPC.

L'univers des OPC sélectionnés est défini comme l'ensemble des OPC ouverts et disponibles dans la base de données externes de Morningstar. Après avoir déterminé l'univers d'étude (classes d'actifs, zones géographiques, historique de 5 ans au minimum, ...), un classement quantitatif des fonds par quartile est établi selon une matrice propriétaire d'indicateurs de performances et de risques (par exemple : performances 3 ans, perte maximale 3 ans, ...). Seuls les OPC appartenant aux 2 premiers quartiles sont retenus. Cette liste est ensuite affinée pour tenir compte des spécificités de la recherche menée ou d'éléments qualitatifs (exemples : recherche d'un fonds avec un encours important, exclusion d'un fonds classé dans le 1er quartile car l'équipe de gestion a changé récemment, ou pour incohérence avec l'approche extra-financière de la société de gestion ...). Une analyse qualitative du processus de gestion et de sa robustesse est ensuite réalisée.

Le fonds est investi dans les classes d'actifs suivantes :

Actions : Actions françaises, européennes et internationales, de toutes capitalisations et de tous secteurs d'activité, en direct (10% maximum de l'actif net) et/ou via des OPC.

Instruments du marché monétaire et titres de créances : Titres de créances et instruments du marché monétaire, sans règle de notation, sans règle de répartition stricte entre dette publique et dette

privée, la latitude étant laissée au gérant qui agit en fonction de ses anticipations, en direct (10% maximum de l'actif net), et/ou via des OPC. Il peut également être investi en obligations convertibles (10% maximum de son actif net).

Parts ou actions d'OPC : Parts ou actions d'Organismes de Placement Collectifs en Valeur Mobilières (« OPCVM ») de droit français ou étranger et/ou en parts ou actions de Fonds d'Investissement Alternatifs (« FIA ») de droit français ou établis

dans d'autres Etats membres de l'Union européenne relevant de la Directive 2011-61-UE et répondant aux exigences de l'article R214-32-42 du Code monétaire et financier, jusqu'à 100% de l'actif net.

Ils peuvent appartenir aux classifications AMF suivantes :

- « Actions internationales » et/ou « Actions de pays de la zone euro » et/ou « Actions de l'Union européenne » et/ou « Actions françaises » (entre 45% et 75% de l'actif net) ;
- « Obligations et autres titres de créance libellés en euros » et/ou « Obligations et autres titres de créances internationaux » (55% maximum de l'actif net) ;
- De type monétaire standard et/ou court terme (20% maximum de l'actif net).

Le fonds peut également être investi :

- dans des OPC eux-mêmes multi-actifs (20% maximum de l'actif net) et dans des OPC gérés par la société de gestion ;
- dans des parts ou actions de fonds professionnels spécialisés et de fonds de capital investissement (10% maximum de l'actif net).

Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme et conditionnels dans un but de couverture ou d'exposition du portefeuille aux risques actions, taux et changes, et ce dans la limite de 100% de l'actif net. Il peut également détenir des titres intégrant des dérivés.

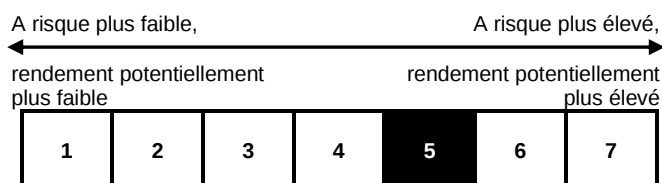
Le fonds s'inscrit dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0,15 et 15.

Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) avant 12 heures auprès de BNP Paribas SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+3.

Le fonds capitalise ou distribue son résultat net et ses plus-values.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de rendement risque



- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA ;
- la catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et elle est susceptible d'évoluer dans le temps ;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le fonds « **ALM DYNAMIC** » est classé dans la catégorie « **5** » du fait de son investissement en instruments du marché obligataire et/ou actions qui entrent dans la composition de son actif net.

Risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le portefeuille peut être exposé à des produits de taux et crédit sur tous types de maturités, toutes qualités de signatures ou toutes zones géographiques.

Risque de contrepartie : le fonds est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un contrat ou une transaction.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

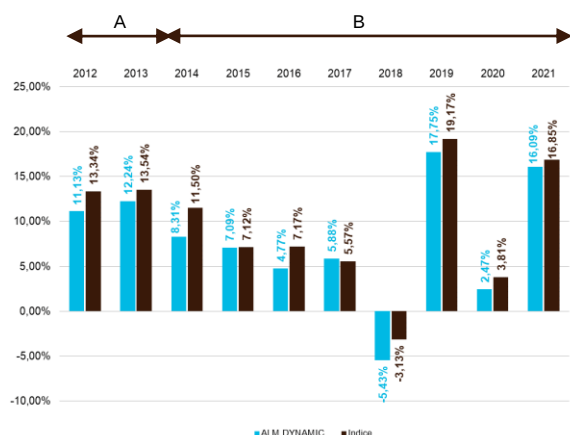
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,36%(*)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(*) Le chiffre des frais courants communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique 11 « Frais et commissions » du prospectus de ce fonds disponible auprès d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris.

Les frais courants ne comprennent pas les frais de surperformance et les frais d'intermédiation dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées :



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le fonds « **ALM DYNAMIC** » a été créé le 7 août 1998.

Les performances ont été calculées en euros.

L'indicateur de référence était, jusqu'au 31 décembre 2011, composé comme suit : 34% JP Morgan EMU + 6% EONIA CAPITALISE JOUR + 21% CAC 40 + 39% MSCI WORLD. Cet indice composite est calculé coupons et dividendes réinvestis.

Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 8 Août 2014, le fonds a modifié sa stratégie d'investissement.

A : du 01/01/2012 au 31/12/2013 : 34% Barclays Capital Euro Aggregate Bond + 6% Eonia Capitalisé Jour + 21% CAC 40 + 39% MSCI World
B : depuis le 01/01/2014 : 40% MSCI World + 30% Bloomberg Barclays Euro Aggregate (anciennement dénommée Barclays Capital Euro Aggregate Bond) + 20% CAC 40 + 10% Eonia Capitalisé Jour

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** BNP Paribas SA
- **Souscripteurs concernés :** Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US persons (la définition est disponible dans le prospectus).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds (prospectus /rapport annuel/document semestriel) :** toutes les informations concernant le fonds peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151, 155 rue de Bercy, 75012 Paris, www.ag2rlamondiale-ga.fr.
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris.
- **Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur ou distributeur du fonds.
- La responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- **Politique de rémunération du personnel de la société de gestion actualisée :** les détails de cette politique actualisée sont disponibles sur le site de la société de gestion AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS : www.ag2rlamondiale-ga.fr. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2022.